

de l'un d'eux, Michel Le Pennec, est étudié par Alais Gallicé : ce receveur du duc de Bretagne, mort en 1495, acquit plusieurs seigneuries et de nombreuses salines dans le pays de Guérande. Ces dernières représentaient jusqu'à 25 % de ses revenus. Jean-Claude Hoquet analyse la concurrence des sels entre la Baltique et la Méditerranée, notamment la part active que prirent les Bretons au xv<sup>e</sup> siècle avant d'évoquer l'essor des sels méditerranéens et des sels industriels ignigènes chauffés au charbon à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle qui entraîna l'abandon de nombreux marais salants atlantiques. Grâce à une enquête de 1714, Thierry Sauzeau montre que si cette déprise était effective à Brouage, à l'issue des nombreuses guerres menées par Louis XIV, les salines d'Oléron restaient prospères au début du xviii<sup>e</sup> siècle.

On peut seulement déplorer que l'ouvrage n'ait pas été pourvu d'un cahier couleur pour insérer quelques-unes des représentations des paysages médiévaux et modernes évoqués. Il n'en constitue pas moins un beau volume dévolu aux espaces de l'Ouest atlantique auxquels Jean-Luc Sarrazin a consacré ses recherches, à la croisée de l'histoire, de l'économie et de la géographie.

Patrick KERNÉVEZ

Jacques SANTROT, *Les doubles funérailles d'Anne de Bretagne. Le corps et le cœur (janvier-mars 1514)*, Genève, Droz, 2017, 725 p.

Jacques Santrot, ancien directeur du musée Dobrée de Nantes, publie pour la première fois l'intégralité des sources disponibles sur les doubles funérailles d'Anne de Bretagne, décédée le lundi 9 janvier 1514 dans la chambre du donjon du château de Blois à l'âge de 37 ans. Elles sont constituées, pour les funérailles du corps à Saint-Denis, de *La Commémoration*, due à Pierre Choque dit Bretagne, roi d'armes et premier héraut de la reine, d'une relation anonyme intitulée *Le Trespas de l'Hermine regretée*, d'un *Estat des officiers qui ont acompaigné le corps de la feuë royne...* et d'un compte des dépenses réglées par Guillaume de Beaune, le trésorier et receveur général des finances de la reine. Pour l'inhumation du cœur à Nantes, on dispose de la relation des obsèques, due aussi à Pierre Choque, de la liste des dépenses consenties par les bourgeois de la ville de Nantes, de deux quittances (pour cent écussons et pour une tenture), ainsi que du coffret d'or émaillé où a été disposé le cœur et qui livre de précieuses informations. L'ensemble est accompagné d'une présentation détaillée des deux cérémonies (231 p.), d'un solide appareil critique, d'un catalogue de notices des personnages évoluant dans l'entourage de la duchesse-reine (« Le petit monde d'Anne de Bretagne »), d'un dossier iconographique, d'un glossaire, d'une bibliographie et d'un précieux index.

Même si les souveraines bénéficiaient traditionnellement de funérailles solennelles, celles d'Anne ont fait l'objet d'un soin particulier, du fait de sa double qualité de reine et de duchesse. Le cérémonial en a été réglé par Louis XII et le Conseil royal. Le roi,

qui porte le deuil en noir pour signifier sa douleur, n'est toutefois pas personnellement présent aux obsèques par peur de la contamination, pas plus que ses deux filles, qui doivent rester recluses pendant six semaines ; les funérailles sont conduites par François d'Angoulême en tant qu'héritier du trône. Précisément décrit par J. Santrot, le cérémonial se déroule en trois grandes séquences. La première a lieu à Blois jusqu'au 3 février. C'est là que le cœur et les entrailles sont prélevés, le premier pour être conduit à Nantes, les secondes ayant peut-être été – c'est l'hypothèse de J. Santrot – enterrées dans la chapelle Saint-Calais du château de Blois. Le corps embaumé est exposé six jours sur son lit de parement dans sa chambre puis transféré dans la salle d'honneur du château où il est déposé le lundi 16 janvier, nu et roulé dans un simple suaire, dans un cercueil de plomb doublé de bois. Il demeure dix-huit jours dans la salle de deuil jusqu'à son transfert en la collégiale Saint-Sauveur le 3 février, où il est veillé par des frères mendiants, les demoiselles d'honneur et les officiers nobles de son hôtel. Chaque jour est ponctué par la célébration de prières et de messes, alors que les cloches des églises de Blois sonnent le glas.

Au cours d'une deuxième séquence, le corps est transféré jusqu'à Paris dans un chariot à quatre roues tiré par six chevaux, mis en deuil. Le cortège, qui suit un itinéraire terrestre (carte p. 100) déjà emprunté en partie pour le cadavre de Charles VIII en 1498, grossit au fil des étapes : précédé par 400 pauvres en costume de deuil et portant une torche, il est composé de 2 000 personnes à son départ de Blois, de 4 000 à Étampes et de 12 à 13 000 à l'arrivée à Paris, sans qu'il soit facile de faire la part de ceux qui veulent témoigner leur affection pour la reine défunte et la part de ceux qui désirent être présents à ce « grand théâtre de la mort ». Tout au long du parcours, les villes se mettent en deuil et des centaines de torches sont brûlées : ce halo lumineux qui entoure Anne veut symboliser la lumière divine et la croyance en la résurrection mais signifier aussi aux yeux de tous sa richesse, ainsi que celle de sa famille et de son entourage. Le corps passe chacune des nuits dans une église où une chapelle ardente est dressée. Selon un rituel emprunté à la tradition romaine et qui est observé pour la première fois en France, des repas symboliques sont servis à la reine devant un fauteuil vide au dîner et au souper selon l'idée qu'elle est toujours vivante tant qu'elle n'a pas été inhumée.

La dernière séquence a lieu entre Paris et Saint-Denis et dépasse en éclat tout ce qui a été fait jusque là. Après trois jours (les 12-13-14 février) passés dans l'abbaye de Notre-Dame-des-Champs (celle-ci marquait la limite sud de la juridiction de la capitale et les délégations parisiennes venaient traditionnellement y accueillir les visiteurs de marque), le cercueil est acheminé vers la cathédrale Notre-Dame. Conformément à un usage qui, semble-t-il, a été introduit en France en 1483 pour Charlotte de Savoie, une effigie funéraire de la reine a été réalisée : conçue par Jean Perréal, elle est vêtue d'un habit élaboré pour l'occasion, parée de riches bijoux et munie des *regalia*. Elle ne sert pas, comme c'est le cas pour les rois, à signifier la continuité du pouvoir royal mais elle est une invitation à prier pour l'âme de la reine

défunte. Un cortège impressionnant se forme dans la capitale. Précédé notamment par les représentants des principaux ordres mendiants, le corps repose sur une litière refaite spécialement pour l'entrée dans Paris ; il précède un dais, qui a été renouvelé à chaque étape du périple, et qui est porté par le prévôt des marchands et quatre échevins. Viennent ensuite les membres du haut-clergé et les princes du sang à cheval dont François d'Angoulême, ainsi que les princesses en deuil (Anne de Beaujeu, Louise de Savoie...) et les dames d'honneur de la reine. Dans la cathédrale superbement illuminée (100 kilogrammes de cire blanche et 1 671 kilogrammes de cire jaune auraient été brûlés) et décorée (soixante-douze écussons aux armes de la reine y ont été disposés), où une chapelle ardente en bois de grandes dimensions a été édifiée, est célébré le 15 février l'office pontifical qui constitue l'apothéose des funérailles. Dans l'éloge funèbre qu'il prononce, le prédicateur ordinaire de la cour, Guillaume de Parvi, afin de démontrer la piété d'Anne, mentionne qu'elle a, durant son règne, fait « chasser les Juifz » du royaume et que, sous Charles VIII, elle en a fait baptiser un, originaire de Creil, dont elle est devenue la marraine, révélant un aspect peu connu et peu étudié de la religiosité de la duchesse-reine.

L'inhumation du corps à Saint-Denis a lieu le lendemain 16 février. Les derniers hommages rendus sont l'occasion de rappeler la prestigieuse généalogie de la reine, de ses origines troyennes aux nombreux saints qui ont illustré son lignage. Après la dernière cérémonie religieuse et la mise au tombeau, débute le rituel profane qui met un terme à la vie et à l'autorité de la souveraine, trente-neuf jours après son trépas. Après qu'un héraut eut crié « la royne est morte ! la royne est morte ! », la main de justice, le sceptre, la couronne sont posés sur le cercueil ; les officiers de l'hôtel de la reine, en signe d'adieu, cassent leur bâton magistral et en jettent les morceaux dans le caveau avant de prendre part aux côtés des principaux représentants de l'administration royale et parisienne au banquet qui clôture la journée. Le tombeau de marbre blanc en l'honneur d'Anne et de Louis XII, décédé peu de temps après elle, n'est achevé qu'en 1531.

Les funérailles du cœur à Nantes obéissent elles aussi à un cérémonial réglé. Le cœur est embaumé et placé dans un coffret en plomb, qui est lui-même disposé dans le fameux reliquaire en or, rapidement exécuté par des orfèvres de Blois, et qui fait l'objet d'une description précise. Comme pour le corps, il est probable qu'une effigie du cœur ait été réalisée, afin d'être placée au-dessus du cœur charnel et offerte au regard du public durant le voyage et les différentes cérémonies. Après un service solennel le 8 mars, le cœur part pour Nantes par la Loire, sans que l'on sache précisément dans quelles conditions il a été transporté, ni quelle escorte a été mobilisée pour l'accompagner. Parvenu à destination le 13 mars, il est déposé hors les murs dans la chapelle des Chartreux au faubourg Saint-Clément puis porté le 19 mars par le chancelier Philippe de Montauban, qui marche sous un dais, à l'église des Carmes pour être placé dans le caveau de François II et de Marguerite de Foix. Par la décoration des rues, par l'importance du cortège qui accompagne le

cœur où figurent les représentants du clergé, les bourgeois de Nantes, les serviteurs de la duchesse-reine, les grands officiers du duché, la cérémonie des funérailles du cœur sort de sa dimension privée, dimension que ces funérailles du cœur avaient en temps ordinaire, pour revêtir un caractère public et délivrer un message politique. Si lors des funérailles du corps à Paris, comme l'a écrit Fanny Cosandey que reprend à juste titre J. Santrot, on a mis surtout l'accent sur le fait qu'Anne était reine pour créer un amalgame reine/duchesse, royaume/duché, à Nantes, c'est un peu la fin de la principauté bretonne qui est mise en scène et les funérailles du cœur constitueraient ainsi un des moments forts de son intégration au royaume de France.

Quoi qu'il en soit, le travail minutieux de Jacques Santrot, qui révèle un constant souci de remonter à l'origine des pratiques observées, de retrouver les différentes influences qui ont joué dans les choix qui ont été faits, d'établir des comparaisons avec d'autres cérémonies – et en cela il constitue une contribution précieuse à l'étude plus générale des funérailles princières –, montre le caractère exceptionnel de celles d'Anne de Bretagne. Les chiffres donnés tout au long de la présentation le révèlent clairement. 453 grand-messes et 7 164 messes basses auraient été célébrées pour assurer le salut de la défunte et réduire son temps de Purgatoire pendant les soixante-quatorze jours qu'ont duré les funérailles du cœur et du corps. En trente-neuf jours, 19 363 livres de cire blanche et 10 862 livres de cire jaune auraient été brûlées devant le corps de la reine. Le coût des funérailles du corps se serait élevé, d'après le compte de Guillaume de Beaune, à un peu plus de 12 469 livres qui ont été prélevées sur les finances d'Anne. Mais ce compte est incomplet et des sommes ont été réglées sur d'autres caisses, dont celles du roi. On sait aussi que Guillaume de Beaune a dû emprunter de l'argent pour faire face à certaines dépenses. Le coût total dépasserait les 60 000 livres, soit plus que celui des funérailles de Charles VIII, que l'on peut estimer à 45 000 livres, ou de François II, père d'Anne, évalué à plus de 25 000 livres. Tout cela sans prendre en considération la facture acquittée par les villes traversées par le cortège et qui ont dû souvent s'endetter pour y faire face. Le coût des funérailles du cœur à Nantes aurait été moins élevé mais néanmoins difficile à assumer pour la municipalité qui a dû en supporter une partie.

Oublié aux *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles, le cœur est devenu progressivement, comme le rappelle J. Santrot à la fin de sa présentation, un objet de mémoire pour les Nantais dès le siècle des Lumières et surtout à partir du retour du reliquaire dans la ville au *xix<sup>e</sup>* siècle. Un objet de mémoire (l'écrit fut présenté en 2014 aux châteaux de Châteaubriant et de Blois et au musée de Bretagne à Rennes pour le 5<sup>e</sup> centenaire de la mort d'Anne), mais aussi un objet de discordance comme le montrent aujourd'hui encore les débats qui surgissent à intervalles réguliers à propos du sens à donner à la présence du cœur à Nantes, ou les rivalités entre les institutions – château ou Musée Dobrée principalement – qui voudraient avoir la garde du reliquaire. Avec son ouvrage, J. Santrot a élaboré un bel écrit de papier, destiné à durer, qui pourra réconcilier les uns et les autres.

Dominique LE PAGE